



Vendredi 9 août 2024, 15h00

33e mois de lutte du piquet Chronopost d'Alfortville

## **La préfecture de Créteil interdit la manifestation qui devait se dérouler ce jour 16h30 entre la gare de Vert-de-Maisons et la préfecture**

### **Sur le délai**

L'une des organisations appelante, l'Union Syndicale Solidaires 94 a été notifiée par courriel à 10h43, ce vendredi 9 août 2024<sup>1</sup>, de l'interdiction de la manifestation de l'Intercollectif des Sans-papiers qui devait se dérouler en soutien au piquet de grève Chronopost entre la gare RER de Vert-de-Maisons et la préfecture de Créteil.

La déclaration avait été déposée le 2 août, une semaine avant la manifestation prévue. Aucun retour n'a eu lieu de la part de la préfecture avant ce jour. Le choix d'interdire le jour même est un choix tactique destiné à empêcher, dans les faits, le recours au Tribunal Administratif. Cela devient une pratique systématique, par laquelle le pouvoir exécutif foule au pied le pouvoir législatif. De ce point de vue, la troisième page de l'arrêté qui nous explique la possibilité de saisir le TA de Melun dans les deux mois relève de la farce.

Nous serions intéressés de connaître la position des organisations professionnelles de la Justice, syndicales et autres, ainsi que celle des autorités judiciaires.

Cette pratique relève des habitudes présidentielles dans la gestion de l'État : "Je peux le faire, donc je le fais". Devenu récemment "On ne peut pas me l'interdire, donc je le fais" (comme la participation de ministres au vote de la présidence de l'Assemblée nationale).

### **Sur la justification**

Elle est détaillée dans son article 3 :

Article 3 : Le sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète du Val-de-Marne, et le directeur territorial de la sécurité de proximité du Val-de-Marne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et publié au recueil des actes administratifs des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Le lieu de manifestation, entre la gare RER de Vert-de-Maisons et la préfecture de Créteil devait se dérouler dans un département où ne se tient aucune manifestation sportive en lien avec les JO ni aucun site sensible en rapport avec eux.

C'était un trajet habituel qui a été emprunté des dizaines de fois au cours de cette lutte qui dure depuis 32 mois. Une lutte qui implique environ 200 personnes et qui n'a conduit jusqu'ici qu'à la délivrance de 15 cartes, la très grande majorité n'ayant même pas pu déposer un dossier à la préfecture, même quand la personne vérifiait les critères restrictifs de la réglementation.

Nous demandons au Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de se positionner sur cet arrêté qui n'a rien à voir avec la tenue des JO.

Cela fonctionne comme un prétexte relativement à la guerre que mène l'État aux Sans-papiers en général et au piquet Chronopost en particulier.

Ce prétexte n'est pas prêt de sortir du champ, puisque les jeux paralympiques durent jusqu'au 8 septembre.

---

<sup>1</sup> Dans le détail, la préfecture a envoyé un courriel l'après-midi du 8 août, menaçant d'interdiction et demandé que les organisateurs annulent d'eux-mêmes l'initiative, ce que Solidaires 94 a refusé. Une tactique elle aussi habituelle.

Dans les arguties de la préfecture. Celle-ci écrit :

Considérant que le rassemblement projeté nécessiterait une mobilisation de ces effectifs qui mettrait en péril le maintien de l'ordre public sur le reste du département et de l'agglomération parisienne et qu'une mesure qui interdit cette manifestation dans le contexte des grands événements sportifs, répond à cet objectif ;

Le jeudi 25 juillet, dans un contexte de mobilisation policière massive dans Paris, nous avons pourtant manifesté entre la Poste centrale de Créteil et la préfecture. Deux policiers en civil et une voiture étaient présents. Très insuffisant donc, mais nous avons assumé nous même l'encadrement de la manifestation sans que cela pose de problème de sécurité. Cela aurait parfaitement pu être le cas ce 9 août.

### **Sur le contexte**

Le gouvernement est démissionnaire et n'assure que le "fonctionnement des services publics" et les "affaires courantes". Le ministère de l'Intérieur, forcé au courant de cette manifestation et de l'arrêté d'interdiction continue donc sa guerre aux Sans-papiers.

Nous appelons toutes les personnes et les forces soucieuses de la défense des libertés publiques à exprimer leur protestation contre cette mesure scandaleuse auprès de la préfecture du Val-de-Marne

**Face à un pouvoir qui mise sur l'intimidation, le pourrissement et la division, les travailleurs du piquet Chronopost d'Alfortville tiennent bon, n'entendent pas baisser les bras, et sont déterminés à arracher les titres de séjour pour tous !**

**Vive la lutte pour la régularisation de tous les sans-papiers**

Contacts presse :

Jean-Louis MARZIANI (Solidaires 94) : 06 70 94 20 16

Dominique GILARDI (SUD Poste 94) : 06 81 87 24 63

Aboubacar DEMBELE (CTSPV-IdF) : 07 58 46 83 25

### **Complément à 17h00**

À la suite de l'interdiction, nous avons décidé d'annuler la manifestation pour éviter de faire prendre des risques aux camarades. Nous nous sommes rendus au point de rendez-vous pour accueillir ceux qui n'auraient pas pu être informés du report.

Dès 15h00, nous avons constaté la présence en force de la police en cinq endroits aux abords de la gare RER de Vert-de-Maisons. Cinq fourgons, cinq voitures de police, 2 véhicules banalisés. Une quarantaine de policiers en tenue. Six policiers en civil, dont les Renseignements, la DOPC et deux autorités non identifiées. Plus deux indics un peu perdus entre le piquet Chronopost et la gare. Nous avons pu constater l'inanité de l'argumentation sur la faiblesse des effectifs de police disponibles pour assurer la sécurité de la manifestation. Les forces en véhicule et en personnel étaient, paraît-il, insuffisantes, mais la préfecture a su mobiliser des effectifs et du matériel dix fois plus importants pour la répression éventuelle, au cas où nous aurions maintenu la manifestation.

Au bilan, les prétextes techniques ne peuvent cacher que la guerre aux Sans-papiers continue. Pas de trêve olympique. Les JO servent même d'argument pour la mener. Plus largement, les JO doivent être l'événement qui reforme l'unité autour d'un président affaibli. Les Sans-papiers font désordre dans ce paysage. Ils ne peuvent en faire partie, même si tout le monde sait bien qu'ils ont mis la main à la pâte, par exemple, pour monter les bâtiments nécessaires à la fête.

Dans les semaines à venir, nous appellerons à une initiative dans le Val-de-Marne pour protester contre cette façon de fouler au pied les libertés publiques. Restez à l'écoute.